



Reconnaissance de paternité

Par **Rainato**, le **02/05/2012** à **17:48**

Bonjour,

j'ai eu un fils il y a un an avec une femme mariée.
Elle vit en Slovénie avec son mari.
C'est son mari qui a reconnu mon fils.

Aujourd'hui, d'un commun accord, il souhaite annuler la paternité et de mon côté je souhaite la reconnaître.

Après de qui et ou dois je faire cette reconnaissance?

Merci d'avance,

Cordialement